

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT Payable d'avance, par an... \$3.00

ANNONCES Première insertion, par ligne... \$0.10

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 29 Sept., 1884

QUESTIONS DU JOUR

LETRE ENCYCLIQUE

La lettre encyclique suivante de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, a été lue, hier, dans les églises du diocèse d'Ottawa.

A Nos Vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'univers catholiques en grâce et en communion avec le Saint Siège Apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

L'an dernier, comme chacun de vous le sait, Nous avons décrété par Nos lettres encycliques que, dans toutes les parties du monde catholique, pour obtenir le secours du ciel dans les épreuves de l'Eglise, l'insigne Mère de Dieu serait honorée pendant tout le mois d'octobre par la très sainte pratique du Rosaire. En cela, Nous avons suivi Notre inspiration et l'exemple de Nos prédécesseurs qui, dans les temps les plus difficiles de l'Eglise, ont recouru à l'auguste Vierge par un redoublement de piété envers Elle, et ont toujours imploré son secours par ses prières. On a obtenu pendant quelques jours une bonne heure et profité de son zèle de la religion et de la piété, et combien tous mettaient leur espoir dans la divine protection de la Vierge marie.

Cette grande manifestation de piété et de foi, Nous la déclarons, ne Nous a pas peu consolés, au milieu des épreuves et des maux qui Nous accablent, et même elle Nous a donné un nouveau courage pour en supporter de plus grands encore, s'il plaît ainsi à Dieu. Car, tant que l'esprit de prière est répandu sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, Nous avons la certitude que Dieu un jour Nous sera propice, et que, prenant en pitié le sort de son Eglise, l'écouter encore les supplications de ceux qui le prient par Celle dont il a voulu faire la dispensatrice des grâces célestes.

C'est pourquoi les raisons qui nous ont porté l'an dernier, comme Nous l'avons dit, à provoquer une manifestation publique de piété étant restées les mêmes, Nous avons cru de Notre devoir, vénérables frères, d'exhorter encore cette année les peuples chrétiens, à mériter la puissante protection de l'insigne Mère de Dieu, en continuant de la même manière à réciter pieusement "le Rosaire de Marie".

Quand, en effet, l'acharnement des ennemis du nom chrétien est si grand à poursuivre leurs desseins, ses défenseurs ne doivent pas avoir moins de résolution, surtout puisque le secours céleste et la grâce de Dieu sont souvent le prix de la persévérance. Il nous plaît, à ce propos, de rappeler l'exemple de cette grande Judith, figure de la divine Vierge, qui réprima la folle impatience des Juifs, lesquels voulaient fixer à Dieu, selon leur gré, le jour de la délivrance de leur patrie opprimée. Il faut considérer de même l'exemple des apôtres, qui au milieu de la persécution unanime, dans la prière avec Marie, mère de Jésus, le très haut don de l'Esprit du Paraclet qui leur avait été promis.

Car il s'agit maintenant aussi d'une chose difficile et de grande importance; il s'agit d'humilier l'ennemi antique et plein de ruse dans toute l'exaltation de sa puissance; il s'agit de revendiquer la liberté de l'Eglise et de son chef; il s'agit de conserver et de protéger ces abris nécessaires de la sécurité et du salut du genre humain.

C'est pourquoi il faut veiller à ce que, dans ces temps lamentables pour l'Eglise, la très sainte cou-

tume de réciter le Rosaire de la sainte Vierge soit gardée avec soin et pieusement, pour cette raison surtout que ces prières, étant composées de façon à rappeler dans leur ordre tous les mystères de notre salut, sont très propres à nourrir l'esprit de piété.

Quant à l'Italie, il est nécessaire d'implorer sur elle le secours de la Vierge très puissante, maintenant surtout qu'une calamité inopinée ne nous menace plus seulement, mais nous attend. En effet, la peste asiatique ayant, par la volonté de Dieu, franchi les limites que semblait lui avoir fixés la nature, a envahi les ports les plus célèbres de la France et de la Belgique, et s'est répandue dans les contrées d'Italie les plus voisines. Il faut donc se réfugier vers Marie, vers celle que l'Eglise appelle à juste titre salutaire, auxiliaire, libératrice, afin que sa volonté propice Nous apporte les secours que Nous aurons implorés par les prières qui lui sont les plus agréables, et qu'elle éloigne de nous l'impur fléau.

C'est pourquoi, à l'approche du mois d'octobre, dans lequel le monde catholique fête la solennité du Saint Rosaire, Nous avons résolu de prescrire pour cette année encore, ce que Nous avons prescrit l'année précédente. Nous décidons par conséquent, et Nous ordonnons que, depuis le premier jour d'octobre jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les églises paroissiales ou dans les sanctuaires publics dédiés à la Mère de Dieu, on dans d'autres à choisir par l'ordinaire du lieu, on récite chaque jour au moins cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les litanies, et, si c'est le matin que le saint sacrifice se fasse pendant les prières; si c'est l'après midi, que l'on expose pour l'adoration le Très Saint Sacrement et puis que les assistants se purifient selon la liturgie. Nous désirons en outre que les confrères du très saint Rosaire, partout où les lois civiles leur en laissent la facilité, fassent dans les rues une procession solennelle en vue de l'édification publique.

Or, pour que les trésors célestes de l'Eglise soient ouverts à la piété chrétienne, Nous renouvelons chaque année des indulgences que Nous avons accordées l'année dernière. Ainsi, à tous ceux qui assisteront, aux jours fixés, à la récitation publique du Rosaire et auront prié à Notre intention, comme à ceux qui, en étant empêchés par une cause légitime, le réciteront en particulier. Nous accordons pour chaque fois une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. Quant à ceux qui, dans le temps susdit, auront accompli les mêmes dévotions au moins dix fois, soit en public dans les églises, soit, pour de justes motifs, dans les maisons particulières, et qui, ayant expié leurs péchés par la confession, auront communiqué, Nous accordons l'indulgence plénière de leurs fautes, prise dans le trésor de l'Eglise. De même, Nous accordons cette indulgence plénière et la remise des peines à tous ceux qui, soit dans un des jours de l'octave, au-dessus des souillures de leur âme et participés saintement au divin banquet et qui auront prié à Notre intention, Notre Seigneur et sa très sainte Mère dans quelque sanctuaire.

Enfin, voyant avoir égard à ceux qui vivent à la campagne et qui sont particulièrement retenus, pendant le mois d'octobre, par les travaux des champs, Nous leur accordons la permission de différer, selon la disposition prudente de leurs Ordinaires, jusqu'aux mois de novembre et décembre suivants, les exercices prescrits plus haut pour gagner les saintes indulgences pendant le mois d'octobre.

Nous ne doutons pas, vénérables frères, que d'abondants et riches fruits ne répondent à Nos vœux, surtout si aux grâces que Nous avons plantées et que votre sollicitude aura arrosées, Dieu accorde du ciel l'accroissement par la diffusion de ses grâces. Nous sommes assuré que le peuple chrétien écouter la voix de Notre autorité apostolique avec la même ferveur de foi et de piété dont il a donné, l'an passé, un magnifique témoignage. Que la céleste patronne invoquée

dans la prière du Rosaire nous soit propice et qu'elle fasse que par la cessation des divisions et le rétablissement de l'ordre chrétien dans toutes les parties de la terre, nous obtenions de Dieu pour l'Eglise, la paix tant désirée. Comme gage de ce bienfait, Nous vous accordons affectueusement à vous, à votre clergé et aux peuples qui sont confiés à vos soins, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 30 août 1884, l'an VII de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

SIR HECTOR LANGEVIN A SOREL

Le discours suivant prononcé par M. Germain, maire de Sorel, donne une juste idée de l'accueil qui a été fait à l'honorable sir Hector Langevin, à Sorel, la semaine dernière.

Ces paroles du maire de Sorel ont d'autant plus de valeur que M. Germain est libéral, mais en homme intelligent, il sait mettre ses sympathies politiques de côté pour reconnaître le vrai mérite là où il se trouve.

En proposant la santé de sir Hector Langevin, M. le maire, président du banquet, s'est exprimé en ces termes :

DISCOURS DE M. GERMAIN

Messieurs.—Je n'ai pas besoin, en proposant cette santé, de vous faire l'éloge de celui qui en est l'objet. Il me suffit d'en appeler à vos cœurs. Je n'ai pas besoin de retracer ici la carrière de cet homme illustre. Cet homme, vous le savez comme moi, est un des plus distingués, des plus éminents du pays. Je ne vous parle pas en ce moment en avocat; je désire tout simplement rendre justice à qui de droit. (Appl.)

Sir Hector est encore jeune, plus jeune que son âge. Il est dispos, bien conservé, son teint est frais. Il a cinquante-huit ans, on lui en donnerait quarante à peine. Et cependant il a traversé l'une des carrières les plus actives, les plus utiles. Il est dans la vie publique depuis près de trente années, et ces trente années il les a employées exclusivement à se rendre utile à ses compatriotes. Il est entré en parlement en 1857.

Peu après il est devenu ministre, et depuis 1860 il a été presque constamment au timon des affaires, ayant soit un portefeuille, soit un autre. Son existence a été utile, fructueuse, celle d'un véritable homme d'Etat. Il brillait peu d'abord, à l'instar de la violette, mais il était de ceux qui accomplissent le plus de besogne. Sir George Cartier, son chef, avait coutume de dire, dans les circonstances difficiles: Où est Langevin? Il avait recours à lui dans ces occasions. (Appl.)

Je ne puis mentionner ce nom de sir Georges sans reconnaître que c'est le nom d'un de nos meilleurs, sinon du meilleur des Canadiens, de celui qui a fait le plus d'honneur à notre nationalité. (Appl.)

Or, sir George considérait sir Hector comme son homme, son héritier politique, son futur successeur. Et sir Hector lui succéda, en effet, élu chef du parti à l'unanimité en 1873. C'est qu'on reconnaissait en lui sinon le politique brillant, au moins l'homme solide, sûr, pratique, l'homme d'Etat qui aimait véritablement ses compatriotes, qui voulait et pouvait leur rendre service.

Depuis la mort de sir George, sir Hector s'est multiplié pour suppléer au cher défunt. Et lors de la tourmente politique qui lui fit perdre le pouvoir, vous avez vu sir Hector Langevin calomnié par des gens qui le haïssaient, qui lui en voulaient. Il était tombé, et pourtant ces gens s'acharnaient à sa poursuite. Pourquoi? Parce qu'il avait été juste, parce qu'il était fidèle à l'honneur, parce qu'il était généreux. Il possédait un secret, qu'il n'a pas voulu dévoiler, parce que d'autres étaient en jeu. Il s'était dit: C'est que coûte, je ne compromettrais

pas mes amis. Il a souffert ainsi les calomnies les plus atroces, par noblesse de caractère, par générosité. Mais aussi quelle revanche il a eue après les élections de 1878! Il fut le premier appelé. Il était indispensable. Et depuis lors, il s'est multiplié, il a toujours été à son poste, jour et nuit pour ainsi dire, travaillant pour son pays. (Applaudissements.)

Je me rappelle qu'il y a quelques années, j'étais délégué à Ottawa avec d'autres citoyens de Sorel pour demander justice en faveur de notre ville. Notre excellent député M. Massue, nous présenta à sir Hector, qui nous reçut, qui me reçut moi, bien que je fusse libéral, avec ce sang froid et cette bonne volonté qu'il a toujours en toute circonstance. Nous lui demandions, nous demandions au gouvernement de jeter les yeux sur Sorel. La première parole de sir Hector fut qu'il connaissait bien notre ville et ses besoins. Il nous prouva en quelques mots que c'était vrai, qu'il était au courant de tout ce qui concernait nos intérêts, aussi bien et mieux que nous. Nous pouvions avoir des vues personnelles, étroites même. Lui, voyait tout de haut et avec sûreté de coup d'oeil. Il est de ceux qui savent rendre justice. C'était la première fois que je rencontrais ce ministre, cet homme juste et laborieux.

Je dis laborieux. Voyez-le à l'œuvre toute l'année. Et ses vacances, comment les emploie-t-il? A visiter les différentes parties du Canada. Pourquoi? Pour s'instruire, pour savoir quels devoirs il aura à remplir, pour voir ce qu'il pourra faire pour ses compatriotes. Aussi, est-il acclamé partout. (Appl.)

Il a daigné nous visiter. S'il n'est pas venu plus vite, ce n'est pas notre faute. Nous désirions sa présence ardemment, et il peut être certain, il doit voir par cette démonstration, ces témoignages partis du cœur, que nous le tenons en haute estime. Il ne saurait se méprendre sur ces manifestations spontanées, ces mouvements du cœur qui portent notre population vers lui. Tout ce que nous espérons, c'est que, de son côté, il soit content de nous. Qu'il me soit permis de le remercier, au nom de toute cette population, des édifices dont il veut bien nous doter.

Il fallait, certes, pour nous faire gagner sa faveur, un député aussi influent que M. Massue, un des députés les plus excellents, un des membres les plus pratiques de la députation, "un bon garçon" avec cela. Il nous a aidés, nous nous sommes aidés, Dieu nous a aidés et le gouvernement aussi.

Donc l'hôte que nous saluons ce soir et à la santé duquel nous allons boire mérite à tous égards notre estime. Tous ensemble, nous devons être respectueux et reconnaissants envers sir Hector. C'est incontestablement l'homme le plus utile qu'il y ait dans le ministère.

Reconnaissance donc à sir Hector, non seulement à cause de cet édifice public, mais à cause des travaux du passé et de la reconnaissance pour l'avenir. Je ne lui trouve qu'un défaut, pour ma part, c'est de ne pas partager mes opinions politiques. Mais qu'il entretienne les opinions politiques qu'il voudra, nous le proclamons un de nos meilleurs Canadiens, l'homme le plus utile du gouvernement, celui qui a fait le plus de bien à sa province. (Applaudissements et hurrahs.)

DEMENAGEMENT

M. P. DESILETS, tailleur, coin des rues Dalhousie et St. Patrice, désire informer ses nombreux clients et le public en général, qu'il a transporté son établissement au No. 300, rue Dalhousie, et qu'il continuera comme par le passé à donner pleine et entière satisfaction.

M. P. DESILETS remercie le public du patronage qu'il a reçu jusqu'à présent, et le sollicite de nouveau.

P. DESILETS, Tailleur. 24 sept. 1884.

AVIS

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société de Publicité (à responsabilité limitée) pour l'élection des directeurs et autres affaires aura lieu dans le bureau du journal Le Canada, 524 rue Sussex, Ottawa, le 13 octobre prochain.

ABANDON DU COMMERCE DE DETAIL

Nous avons décidé de discontinuer notre commerce de détail de marchandises sèches et nous offrons aujourd'hui tout notre assortiment à un

IMMENSE SACRIFICE

Toutes nos marchandises sont marquées à moins du prix coûtant. Notre Vente a Sacrifice

Est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que tout le stock soit vendu SANS RESERVE.

Le stock s'élève à \$75,000, et il faut qu'il parte.

RUSSELL, GARDNER & CIE., 66 & 68 Rue SPARKS.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, (comprenant les plans et devis), adressées au sousigné, faites séparément et portant respectivement les inscriptions suivantes: (1) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Trois-Rivières, P. Q."; (2) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Sherbrooke, P. Q."; et (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de poste de Cornwall, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI le 19 d'OCTOBRE prochain, pour le parachèvement des travaux susdits.

Copies des plans des édifices que l'on se propose de chauffer et un mémoire des ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désireront soumissionner. Ces dernières devront indiquer l'arrangement, etc., de leur appareil, et en fournir un dessin bien détaillé.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si la soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne compare pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 8 septembre 1884.



Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DIVISION D'EST.

Ligne Courte

ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Arrangements d'été commencent Lundi, 11 Aout 1884.

Table with columns: ABALZAU DES HES., Express Direct., Express local., Express de vitesse., Express de nuit. Rows for Ottawa, Montreal, and arrival times.

O'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884:

Table with columns: L'Express du jour quitte Ottawa à 12.15 pm, Arr. à Toronto à 10.00 pm, etc.

Connections à Smith's Fall, pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc; aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Pour les billets, le prix de passage, les sièges dans le compartiment, la table du départ des trains pour le haut de l'Ottawa et tous les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE ELGIN. GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-General des Passagers. ARTHUR BAKER, Surintendant-général. W. C. VANHORN, Vice-Président.

RIDEAU

Sacrifice

MISSILLE

RIE

afin de faire place

Cie.,

ateurs directs.

JULIEN,

Pompes Funèbres

E. Ottawa,

s. Senécal.

annoncer au public d'Ottawa

NDRE VENTE

RIFICE

DES

automne et d'hiver

fonds de banqueroute de

St. Etienne à Pardes.

IX Garnis et Nus,

IX dans la Piastra

PEAUX D'ETE.

ADINAIREMENT BA

edi, 20 Aout,

Woodcock,

RUE SPARKS.

GRAND

sin de Meubles

GRATTON,

Rue SUSSEX, Ottawa.

LAVERDURE

96 Rue RIDEAU.